

N°33 – 18^e année

Décembre 2024

ISSN-P : 1993-3134

ISSN-L : 3007-4185

À H Ñ H Ñ



REVUE DE GEOGRAPHIE DU LARDYMES

**Laboratoire de Recherche sur la Dynamique
des Milieux et des Sociétés**

Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société

UNIVERSITE DE LOME – TOGO

<https://ahoho.net/>

<https://www.sjifactor.com/passport.php?id=23818>

À H Ñ H Ñ

REVUE DE GEOGRAPHIE DU LARDYMES

BASE D'INDEXATION



TOGETHER WE REACH THE GOAL

SJIF Impact Factor

SJIF 2024 : 3.341

<https://www.sjifactor.com/passport.php?id=23818>

ISSN-P : 1993-3134

ISSN-L : 3007-4185

URL : <https://ahoho.net/>

Country : 🇲🇵 Togo

BASES DE RÉFÉRENCEMENT



Àhṣhṣ

Àhṣhṣ : que signifie ce vocable et pourquoi l'avoir choisi pour désigner une revue scientifique ?

Le mot ahṣhṣ prononcé àhṣhṣ, à ne pas confondre avec ahṣhlō, désigne en éwé le cerveau, au propre et au figuré, et aussi la cervelle. Il appartient au champ analogique de súsú "pensée", "idée" ; anyásā "intelligence" "connaissance". Anyásā désigne également la bronche du poisson.

Dans les textes bibliques, anyásā est mis en rapport synonymique avec núnya "savoir".

Mais pour exprimer le savoir scientifique, et la pensée profonde profane, on utiliserait Àhṣhṣ. Voilà pourquoi le vocable a été retenu pour nommer cette Revue de Géographie que le *Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMES)* du Département de Géographie se propose de faire paraître annuellement.

La naissance de cette revue scientifique s'explique par le besoin pressant de pallier le déficit d'organes de publication spécialisés en géographie dans les universités francophones de l'Afrique subsaharienne.

Aujourd'hui, nous vivons dans un monde de concurrence et d'évaluation et le milieu de la recherche scientifique n'est pas épargné par ce phénomène : certains pays africains à l'instar des pays développés, évaluent la qualité de leurs universités et organismes de recherche, ainsi que leurs chercheurs et enseignants universitaires sur la base de résultats mesurables et prennent des décisions budgétaires en conséquence. Les publications scientifiques sont l'un de ces résultats mesurables.

La publication des résultats de la recherche (ou la transmission de l'information ou du savoir est la pierre angulaire du développement de la culture technologique de l'humanité depuis des millénaires : depuis les peintures rupestres d'animaux (destinées peut-être à la formation des futurs chasseurs ou à honorer un projet de chasse) en passant par les hiéroglyphes des Egyptiens jusqu'aux dessins et écrits de Léonard de Vinci (les premiers rapports techniques). L'apparition de techniques d'impression bon marché a induit une croissance explosive des publications, et une certaine évaluation de la qualité était devenue nécessaire. Les sociétés savantes ont commencé à critiquer les publications, qui étaient souvent sous forme manuscrite et lues en public ; ce procédé est la version ancestrale de l'évaluation que nous pratiquons de nos jours. Aujourd'hui, une publication électronique multimédia accessible par un hyperlien, comportant un code exécutable et des données associées, peut être évaluée par toute personne au moyen d'un commentaire en ligne.

Le fait d'extérioriser les concepts de l'esprit des chercheurs et enseignants universitaires, de les consigner par écrit (avec les résultats et observations qui y sont associés), permet une conservation posthume des travaux de ceux-ci et rend leurs résultats reproductibles et diffusables. Certains estiment que cette « conservation externe de la mémoire » est le signe distinctif de l'humanité.

C'est précisément pour parvenir à cette vision holistique de la recherche (et non seulement de ses résultats, dont les plus évidents sont les publications, mais aussi de son contexte), que nous éditons depuis 2007 la revue Ahṣhṣ afin que chaque géographe trouve désormais un espace pour diffuser les résultats de ses travaux de recherche et puisse se faire évaluer pour son inscription sur les différentes listes d'aptitudes des grades académiques de son université.

Puisse sa parution être transmise au sein des enseignants et chercheurs du LARDYMES de génération en génération.

Professeur Koffi A. AKIBODE

À H Ñ H Ñ

Revue de Géographie du LARDYMES

publiée par le *Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMES)* du Département de Géographie, Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société, Université de Lomé.

Directeur :

Tchégnon ABOTCHI, Professeur Titulaire, Université de Lomé

Secrétariat de rédaction :

- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé
- **Martin Dossou GBENOUGA**, Professeur Titulaire, Université de Lomé
- **Délali Komivi AVEGNON**, Professeur Titulaire, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Togo

Secrétariat administratif :

- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé
- **Koku-Azonko FIAGAN**, Maître de Conférences, Université de Lomé

Comité scientifique :

- **Jérôme ALOKO-N'GUESSAN**, Directeur de Recherche, Institut de Géographie Tropicale, Université de Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Maurice Bonaventure MENGHO**, Professeur Honoraire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo
- **Benoît N'BESSA**, Professeur Honoraire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Yolande OFOUEME-BERTON**, Professeure Titulaire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo
- **Oumar DIOP**, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger, Saint-Louis, Sénégal
- **Odile Viliho DOSSOU GUEDEGBE**, Professeure Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Henri MONTCHO**, Professeur Titulaire, Université Zinder, Niger
- **Nébié OUSMANE**, Professeur Titulaire, Université à l'Université Ouaga I Pr Joseph Ki Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso
- **Céline Yolande KOFFIE-BIKPO**, Professeure Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Paul Kouassi ANOH**, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Arsène DJAKO**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Tchégnon ABOTCHI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Joseph Pierre ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Placide F. G. A. CLEDJO**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo

- **Follygan HETCHELI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Kossiwa ZINSOU-KLASSOU**, Professeure Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Padabô KADOUZA**, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo
- **Moussa GIBIGAYE**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Toussaint VIGNINOU**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Selom Komi KLASSOU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Bernard FANGNON**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Tchaa BOUKPESSI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Adrien DOSSOU-YOVO**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Pessièzoum ADJOUSI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Fidèle Marcellin ALLOGHO-NKOGHE**, Professeur Titulaire, Ecole Normale Supérieure de de Libreville, Gabon
- **Konan KOUASSI**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Délali Komivi AVEGNON**, Professeur Titulaire, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Togo

Comité de lecture

- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Follygan HETCHELI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Padabô KADOUZA**, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo
- **Moussa GIBIGAYE**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Selom Komi KLASSOU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Tchaa BOUKPESSI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Pessièzoum ADJOUSI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Konan KOUASSI**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Délali Komivi AVEGNON**, Professeur Titulaire, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Togo
- **Ludovic Baïsserné PALOU**, Maître de Conférences, Ecole Normale Supérieure de N'Djaména, Tchad
- **Vincent MOUTEDE-MADJI**, Maître de Conférences, Université d'ATI, Tchad
- **Dangnisso BAWA**, Maître de Conférences, Université de Lomé, Togo

A ces membres du comité scientifique et de lecture, s'ajoutent d'autres personnes ressources consultées occasionnellement en fonction des articles à évaluer

Photo couverture _ *Aḥḥḥ* _ Décembre 2024 : Exode de pasteurs nomades à Han Bonbhor au Tchad
(Crédit : Ludovic Baiserne PALOU)

Copyright © reserved « Revue À H Ñ H Ñ »

Site Internet de la revue *Aḥḥḥ* : <https://ahoho.net/>

The journal is indexed in : SJIFactor.com, <https://www.sjifactor.com/passport.php?id=23818>

AVIS AUX AUTEURS

La *Revue Ah5h5*, Revue de Géographie du LARDYMES (Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés) diffuse de travaux originaux de géographie qui relèvent du domaine des « Sciences de l'homme et de la société ». Elle publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines / CAMES (cf. dispositions de la 38^e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016).

1. Les manuscrits

Un projet de texte soumis à évaluation, doit comporter un titre (Times New Romans, taille 12, Lettres capitales, Gras), la signature (Prénom(s) et NOM (s)) de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (300 mots au plus), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats.

Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : Introduction (problématique, objectifs, hypothèses compris), Approche méthodologique, Résultats et analyse des résultats, Discussion, Conclusion et Références bibliographiques. Les notes infrapaginales, numérotées en chiffres arabes, sont rédigées en taille 10 (Times New Roman). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique (*Adansonia digitata*). Le volume du projet d'article (texte à rédiger dans le logiciel word, Times New Romans, taille 12, interligne 1,5) doit être de 30 000 à 40 000 caractères (espaces compris). Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

- **1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras)**
- **1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique)**
- **1.1.1. Troisième niveau (Times 11 gras italique)**
- **1.1.1.1. Quatrième niveau (Times, 10 gras italique)**

2. Les illustrations

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée au-dessous de l'élément d'illustration (Taille 8 gras italique). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

La présentation des illustrations : figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

3. Notes et références

- Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.
- Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit :
 - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (K. Sokémawu, 2012, p. 251) ;
 - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...) »

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socioculturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Editions, Lieu d'éditions, pages (p.) pour les articles et les chapitres d'ouvrage.

Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou de l'édition (ex : 2nde éd.).

Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, L'Harmattan, Paris, France, 345 p.

BAKO-ARIFARI Nassirou, 1989, *La question du peuplement Dendi dans la partie septentrionale de la République Populaire du Bénin : Le cas du Borgou*, Mémoire de Maîtrise de Sociologie, FLASH, UNB, Cotonou, Bénin, 73 p.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, PUF, Paris, France, 368 p.

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, L'Harmattan, Paris, France, 153 p.

LAVIGNE DELVILLE Philippe, 1991, Migration et structuration associative : enjeux dans la moyenne vallée. In : *La vallée du fleuve Sénégal : évaluations et perspectives d'une décennie d'aménagements*, Karthala, Paris, France, p. 117-139.

SEIGNEBOS Christian, 2006, Perception du développement par les experts et les paysans au nord du Cameroun. In : *Environnement et mobilités géographiques*, Actes du séminaire, PRODIG, Paris, France, p. 11-25.

SOKEMAWU Koudzo, 2012, « Le marché aux fétiches : un lieu touristique au cœur de la ville de Lomé au Togo », In : *Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé*, Série « Lettre et sciences humaines », Série B, Volume 14, Numéro 2, Université de Lomé, Lomé, Togo, p. 11-25.

Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL)

NOTA BENE

- ✚ Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article
- ✚ Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.
- ✚ Pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 2-45, par exemple et non pp. 2 45.
- ✚ En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.
- ✚ Eviter de faire des retraits au moment de débiter les paragraphes, observer plutôt un espace entre les paragraphes.

4. Structuration de l'article

Introduction, Méthodologie (Approche), Résultats et analyses, Discussion, Conclusion et Références bibliographiques.

Résumé

Dans le résumé, l'auteur fera apparaître le contexte, l'objectif, faire une esquisse de la méthode et des résultats obtenus. Traduire le résumé en Anglais (**y compris le titre de l'article**)

Introduction (A ne pas numéroter)

Elle doit comporter la problématique de l'étude (constat, problème, questions), les objectifs et si possible les hypothèses.

1. Outils et méthodes (Méthodologie/Approche)

L'auteur expose uniquement ce qui est outils et méthodes.

2. Résultats et analyses

L'auteur expose ses résultats, qui sont issus de la méthodologie annoncée dans **Outils et méthodes** (pas les résultats d'autres chercheurs). L'analyse des résultats traduit l'explication de la relation entre les différentes variables objet de l'article.

3. Discussion

La discussion est placée avant la conclusion. Dans cette discussion, confronter les résultats de votre étude avec ceux des travaux antérieurs, pour dégager différences et similitudes, dans le sens d'une validation scientifique de vos résultats. La discussion est le lieu où le contributeur dit ce qu'il pense des résultats obtenus, il discute les résultats ; c'est une partie importante qui peut occuper jusqu'à plus deux pages.

Conclusion (A ne pas numéroter)

Le texte devra être saisi en Word et enregistré sous version 97/2003 puis envoyé par courriel à : revueahoho@yahoo.fr et yves.soke@yahoo.fr. La Revue *Àh5h5* reçoit les articles du 1^{er} mars au 31 juillet, des contributions et paraît deux fois dans l'année : juin et décembre. Un article accepté pour publication dans la Revue *Àh5h5* exige de ses auteurs, une contribution financière de 50 000 F CFA, représentant les frais d'instruction et de publication.

NB : Les auteurs sont entièrement responsables du contenu de leurs contributions.

N. D. L. R.

Sommaire

Codjo Clément GNIMADI

Dynamique des espaces culturels dans la commune lacustre des Aguégoués au Sud-Benin p. 1-14

Jean Marie Kouacou ATTA, Alek Landry N'GUESSAN, Fulgence Kouassi N'GUESSAN

Analyse de l'état d'évolution de la forêt classée de Besso (Département d'Adzopé, Côte d'Ivoire) p. 15-26

Aude NIKIEMA, Marilyn ZEBE SOME, Marie-Thérèse ARCENS SOME

Les jardins potagers à Ouagadougou : ancrage urbain et multifonctionnalité p. 27-40

Adama TOURE

Les productions maraichères aux abords des villages face aux maladies professionnelles des agricultrices dans le département de Korhogo en Côte d'Ivoire p. 41-52

Dangniso BAWA, Laldja KANKPENANDJA, Zébété Koko HOUEDAKOR

Morphologie, états de surface et inondations dans le quartier Avédji à Lomé (Togo) p. 53-64

Christian DAUDINGADE, Joseph YOUTA HAPPI, Laohoté BAOHOUTOU

Croissance urbaine et vulnérabilité au risque d'inondation dans la commune de 7^{EME} arrondissement de N'Djamena (Tchad) p. 65-81

Kobenan Marc KOUASSI, Anne Marilyse KOUADIO

Couverture sociale et niveau d'implication des assurances santé dans le recouvrement des soins de santé des ménages des quartiers Avocatier et Akeikoi dans la commune d'Abobo-Abidjan (Côte d'Ivoire) p. 82-97

Tchékpo Théodore ADJAKPA

Prévention des risques professionnels et environnementaux sur le site et au voisinage de la GDIZ (Zone industrielle de Glo-Djigbé) dans les communes de Zé et de Tori-Bossito au Sud du Bénin p. 98-115

Koulotioma Issa SORO

Le département de Ouangolodougou, espace de faibles impacts des investissements socioéconomiques du conseil régional en milieu rural (Région du Tchologo, Côte d'Ivoire) p. 116-130

Tchan André DOHO BI, Kouakou Kra Romaric SECREDOU

Dynamique spatiale et évolution des infrastructures et équipements de base à Dimbokro (Centre-Est, Côte d'Ivoire) p. 131-143

Siriki YÉO, Sindou OUATTARA, Kouamé Fulgence KOUAME

Canne villageoise de la SUCAF-CI et conditions de vie des exploitants dans la sous-préfecture de Badikaha au Nord de la Côte d'Ivoire p. 144-157

Amadou KONE

Marché de Sabalibougou en commune V du district de Bamako : une opportunité d'écoulement de produits maraichers de Gouana au détriment de sa population dans la commune rurale de Kalabancoro p. 158-166

<i>Madinatètou TAKILI, Taméon Benoît DANVIDE, Komlan ODJIH</i>	
Atakpamé, une ville d'habitat précaire : une analyse à partir du quartier Djama	p. 167-178
<i>Aya Roche Franchette KOFFI, Akoua Assunta ADAYÉ, Yao Jean-Aimé ASSUÉ</i>	
Développement de la culture d'anacarde et risques d'insécurité alimentaire dans la région du Béré (Côte d'Ivoire)	p. 179-191
<i>Esaïe OULONA, Trépose NEINLEMBAYE, Amadou ADOUM FORTEYE, Médard NDOUTORLENGAR</i>	
Analyse des facteurs de déperdition scolaire dans les zones de production de berbéré dans le département du Lac Fitri au Tchad	p. 192-208
<i>Diomandé GONDO, Youssouf COULIBALY, Iba Dieudonné DELY</i>	
Impact de l'usage des pesticides sur la sante des paysans à Gouessesso dans l'ouest ivoirien	p. 209-218
<i>Vincent MOUTEDE-MADJI, Antoinette DENENODJI, Man-na DJANGRANG, Mouldjidé ALLARAMADJI</i>	
Cartographie par télédétection de l'occupation du sol de la ville de Moundou au Tchad	p. 219-233
<i>Sandra Akossiwa ADADE, Koku-Azonko FIAGAN</i>	
Lofty Farm Sarl, une ferme piscicole modèle dans le paysage aquacole togolais	p. 234-250
<i>Seïdou COULIBALY, Aka Giscard ADOU, Youssouf TIENE</i>	
Contraintes de la production cacaoyère durable et développement de nouvelles cultures dans les milieux ruraux de la sous-préfecture de Zoukougbeu (Centre-Ouest Ivoirien)	p. 251-267
<i>Frédéric BATIONO, Issa SORY</i>	
Gouvernance de l'eau et perception du rôle d'un comité local de gestion : cas du comité des usagers de l'eau du barrage de Salbisgo au Burkina Faso	p. 268-279
<i>Mintre BOUDOU, Zoukougbeu OURO-GBELE, Koudzo SOKEMAWU</i>	
Les politiques de planification urbaine de la ville de Tsévié au Togo	p. 280-298
<i>Minallah ADOUM, Obed ASSOUE, Boubou AMINOU, Médard NDOUTORLENGAR</i>	
Caractérisation des agrosystèmes du bassin de Mayo-Dallah au Sud-Ouest du Tchad	p. 299-309
<i>Djim-Assal DATOLOUM, Angeline KEMSOL NAGORNGAR, Mahamat Adoum MAHAMAT SEID, Toussaint MINGANODJI DINGAOGOTO</i>	
Analyse des activités anthropiques sur la diversité floristique aux abords du lac Fitri	p. 310-324
<i>Emmanuel SOVI, Françoise VALEA, Asaï Akinni Gervais ATCHADE, Expédit Wilfrid VISSIN</i>	
Variabilité intra-saisonnière des pluies et production agricole dans la Commune d'Allada au sud du Bénin	p. 325-337

**LE DÉPARTEMENT DE
OUANGOLODOUGOU, ESPACE DE
FAIBLES IMPACTS DES
INVESTISSEMENTS
SOCIOÉCONOMIQUES DU CONSEIL
RÉGIONAL EN MILIEU RURAL
(RÉGION DU TCHOLOGO, CÔTE
D'IVOIRE)**

Koulotioma Issa SORO
Assistant

Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
E-mail : koulotioma@gmail.com

Reçu le 10 juillet 2024 ; Révisé le 20 août 2024 ;
Accepté le 11 octobre 2024

Résumé : La présente étude se propose d'analyser les impacts du faible développement dans les départements de l'intérieur de la Côte d'Ivoire plus précisément à Ouangolodougou en milieu rural de la région du Tchologo. Ainsi, l'étude qualitative et quantitative qui a combiné à la fois, des ressources bibliographiques et des entretiens auprès des autorités administratives et des populations rurales du département montre que ce département vaste de 4 380 km² n'a bénéficié que de 21 km de pistes rurales avec pose de dalot, de 10 pompes hydrauliques villageoises réhabilitées, 27,93% des infrastructures scolaires réalisés et quatre (4) centres de santé construits de 2013 à 2023.

En effet, créé depuis 2013, le conseil régional du Tchologo a réalisé des projets de développement dont le reprofilage lourd de 154 km de routes, la construction et la réhabilitation des écoles primaires et secondaires à hauteur de 92 736 000 F CFA. Au niveau de la promotion humaine et des actions sociales, la somme de 60 000 000 de F CFA a permis d'assister les populations de la région. Malgré ces nombreuses réalisations, des localités rurales restent faiblement impactées par le développement. Ainsi, ces différentes réalisations du conseil régional ne couvrent pas les besoins des populations en milieu rural. En effet, l'enclavement des villages par l'insuffisance d'entretien des routes, l'insuffisance des écoles aussi bien au primaire qu'au secondaire et l'éloignement des populations rurales des centres de santé constituent des difficultés pour ces populations. Ainsi, 31% de celles-ci vivent encore à plus de 15 km des centres de santé mieux équipés. Aussi, des conflits fonciers entre agriculteurs et éleveurs et entre des villages

voisins freinent la cohésion sociale dans ce département.

Mots-clés : faibles investissements, insuffisance de développement, populations rurales, Ouangolodougou, Région du Tchologo, Côte d'Ivoire.

**THE DEPARTMENT OF
OUANGOLODOUGOU, AN AREA OF
LOW IMPACTS OF SOCIO-ECONOMIC
INVESTMENTS OF THE REGIONAL
COUNCIL IN RURAL ENVIRONMENTS
(TCHOLOGO REGION, IVORY COAST)**

Abstract : The aim of this study is to analyse the impact of poor development of Côte d'Ivoire's inland departments, more specifically in Ouangolodougou, a rural area of Tchologo region. The qualitative and quantitative study, which combines bibliographical resources and interviews with the administrative authorities and rural populations of the department, shows that this department covering a surface area of 4,380 km², has only benefited from 21 km of tracks with a culvert, 10 villages water pumps rehabilitated, 27.93% of school infrastructure built and four (4) health centres built from 2013 to 2023.

Created in 2013, the Tchologo Regional Council has carried out development projects including the heavy re-profiling of 154 km of roads, and the construction and rehabilitation of primary and secondary schools up to 92,736,000 CFA francs. In terms of human promotion and social actions, the sum of 60,000,000 CFA francs has been used to assist the people of the region. Despite these numerous achievements, some rural areas are still slightly impacted by development. These various achievements by the regional council do not cover the needs of the rural population. Indeed, the isolation of villages due to inadequate road maintenance, the lack of schools at both primary and secondary level, and the distance of rural populations from health centres are difficulties for these populations. For example, 31% of rural populations still live more than 15 km away from better-equipped health centres. Land conflicts between farmers and herders and between neighbouring villages are also hampering social cohesion in this department.

Keywords : low investment, lack of development, rural population, Ouangolodougou, Tchologo region, Côte d'Ivoire.

Introduction

L'aménagement du territoire désigne « l'action publique s'efforçant de répartir géographiquement la population et les activités économiques, soit pour homogénéiser le territoire, soit pour accélérer ou réguler le développement, soit pour améliorer les positions du pays dans le jeu des concurrences internationales » M. Gambino (2010, p. 7). Depuis l'indépendance de la Côte d'Ivoire et même bien avant, l'aménagement du territoire s'est appuyé sur la déconcentration et la décentralisation. Dans un souci de bonne gouvernance, cette politique d'organisation du territoire s'est poursuivie et a connu des mutations surtout au niveau de la décentralisation.

En effet, avec l'application de l'ordonnance n°2011-262 du 28 septembre 2011, la nouvelle orientation de la politique de décentralisation parvient à supprimer les conseils généraux de département qui avaient été créés avec l'application des lois n°2001-477 et n°2001-478 en mettant en place les conseils de département et des districts d'Abidjan et de Yamoussoukro. De ce fait, les seules entités qui font fonctionner l'administration décentralisée sont les communes et les régions avec l'application du « Décret pris en conseil des ministres du 07 mars 2012, qui supprime les 1 126 communes créées entre 2001 et 2011 (Annexe) » et aussi les districts, les départements et la ville. L'objectif de la politique d'aménagement du territoire est la recherche du développement des localités du pays.

Pour atteindre cet objectif, la Côte-d'Ivoire a opté depuis son accession à l'indépendance pour une politique de décentralisation progressive et prudente qui passe par plusieurs phases (I. Traoré 2010, p. 4). La décentralisation perçue comme un outil efficace de développement exige des populations locales une réelle implication dans la gestion de leurs propres affaires. Malgré les nombreux acquis de la politique de décentralisation en Côte d'Ivoire, celle-ci s'est parfois confrontée à des problèmes de réticences liées au transfert de compétences et des mesures d'accompagnement. Aussi, plusieurs années après la mise en application

de cette politique avec les régions, d'autres réalités semblent ralentir son efficacité dans l'atteinte des objectifs de développement durable. En effet, les autorités locales décentralisées peinent à apporter un développement harmonieux dans leurs espaces régionaux, dans les départements et surtout dans les milieux ruraux.

Cette réalité apparaît dans le département de Ouangolodougou. La région du Tchologo a été créée par décret n°2011-263 du 28 septembre 2011 portant organisation du territoire national en districts et en régions. Elle s'étend sur une superficie de 17 043 km², peuplée de 603 084 habitants (INS, RGPH, 2021) et couvre douze (12) sous-préfectures. Elle est composée de trois départements dont Ferkessédougou, Kong et Ouangolodougou. Le département de Ouangolodougou a été créé par décret n°2008-96 du 5 mars 2008 portant création de départements à la suite de l'éclatement du département de Ferkessédougou. Les activités du secteur primaire dominant l'économie locale, constituant une richesse pour l'économie de toute la région vu le dynamisme des populations et les potentialités naturelles capables d'asseoir un développement local durable.

Dans ce département, le conseil régional a réalisé plusieurs projets mais malgré leur ampleur, ceux-ci n'ont pas un réel impact sur les populations du milieu rural en matière de politique de développement local. Ainsi, il se pose le problème de faible développement du milieu rural du département de Ouangolodougou malgré les nombreuses réalisations faites par le conseil régional du Tchologo. Dès lors, il se dégage une question : Pourquoi les projets réalisés par le conseil régional du Tchologo dans le département de Ouangolodougou n'ont-ils pas suffisamment impacté le milieu rural afin de favoriser le développement durable ? L'objectif de l'étude est d'analyser les impacts du faible développement dans le département de Ouangolodougou plus précisément en milieu rural. L'hypothèse générale de cette étude est que le milieu rural du département de Ouangolodougou est

faiblement développé du fait de l'insuffisance des réalisations du conseil régional.

1. Méthodes et matériels

Le département de Ouangolodougou est situé au Nord de la Côte d'Ivoire dans la région du Tchologo. Il est limité au nord-ouest par le Mali, au nord-est par le Burkina-Faso, au sud par le département de Ferkessédougou et à l'ouest par la région du Poro. A partir de son chef-lieu qu'est Ouangolodougou, il se situe à 625 km d'Abidjan, 30 km de la frontière Ivoir-Burkinabé et à 84 km de celle du Mali et de la Côte-d'Ivoire. Le département est vaste de 4 380 km² et peuplé de 294 639 habitants (RGPH, 2021).

Dans le cadre de cette étude, plusieurs méthodes des sciences sociales ont été exploitées. Ainsi, cette contribution combine à la fois, une synthèse de la littérature, des entretiens avec des personnes ressources et des visites de terrain. Les informations recueillies dans les bibliothèques ont permis de cerner la position des chercheurs sur l'aménagement du territoire et le processus de décentralisation en Côte d'Ivoire. Les informations du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) et celles de l'Institut National de la Statistique (INS) ont favorisé l'orientation de l'étude au niveau des populations résidentes et des activités économiques et sociales qu'elles exercent.

Le Centre National de Télédétection et de l'Information Géographique (CNTIG) a permis de fixer les informations liées à la cartographie de la région et du département, afin de réaliser des cartes à l'aide du logiciel QGIS 2.8.2. Cette étude s'est également beaucoup appuyée sur la consultation de divers documents sur internet. A l'aide d'un questionnaire et d'un guide d'entretien, d'un téléphone (portable) pour les prises de vues (photos) et les enregistrements, des informations ont été recueillies auprès du responsable des ressources humaines et du directeur de l'administration du conseil régional du Tchologo.

Ces informations ont été enrichies grâce à la bibliothèque de la Direction générale de la décentralisation et du développement local. Enfin, le traitement adopté des diverses données collectées combine une démarche qualitative et quantitative. En effet, si l'analyse s'appuie sur les points de vue des populations locales, elle prend en compte les réalisations du conseil régional dans la zone de l'étude. Une enquête a également été menée à partir d'un échantillon obtenu en fonction du nombre total de ménages du département qui est 1912 (RGPH, 2021). L'échantillon a été obtenu à partir du total de ménages en fonction de la formule suivante :

La taille de l'échantillon a été définie suivant la formule.

$$n = \frac{Z^2(PQ)N}{(e^2(N-1) + Z^2(PQ))}$$

(Adil EL MARHOUM 2019, p. 11)

n = Taille de l'échantillon ;

N= Taille de l'échantillon mère ;

Z= Coefficient de marge déterminé à partir du seuil de confiance ;

e= Marge d'erreur ;

P= Proportion de ménage supposé avoir les caractères recherchés.

Cette proportion, variant entre 0 et 1, est une probabilité d'occurrence d'un événement. Dans le cas où l'on ne disposera d'aucune valeur de cette proportion celle-ci sera fixée à 50% soit 0,5 ;

$$Q= 1-P$$

Pour l'application de la formule, nous pouvons présumer que :

Si P = 0,50, donc Q = 1-0,5 = 0,5 à un niveau de confiance de 95%, Z = 1,96 et la marge d'erreur e = 0,05.

Ainsi pour déterminer le nombre de populations qui ont été interrogées, nous avons procédé de la manière suivante :

$$n = \frac{1,96^2(0,5 \times 0,5)N}{(0,05^2(N-1) + 1,96^2(0,5 \times 0,5))}$$

La détermination de l'échantillon $n = \frac{1,96^2 (0,5 \times 0,5) 1912}{(0,05^2 (1912-1) + 1,96^2 (0,5 \times 0,5))}$

À un niveau de confiance de 95%, la taille minimale de ménages représentatifs est estimée à 382. Mais, dans le cadre de cette étude, le taux de réponse a été estimé à 95%, en vue de réajuster la taille de l'échantillon et afin de pallier à d'éventuels refus ou défections de la part des répondants. Ainsi, pour compenser la perte anticipée, il importe de multiplier la taille de l'échantillon par l'inverse des taux de réponses (GUMACHAN,

MAROIS et FEVE (2000) cité par G. M. Niamké (2016, p. 55). Dès lors, la taille d'échantillon de ménages corrigée est : $n = 320 \times (100/95) = 336$.

L'échantillon obtenu à partir de cette formule est de 336 chefs de ménage interrogés. L'échantillon total de 336 personnes enquêtées est réparti dans les différentes localités selon le tableau n°1.

Tableau n°1 : La répartition des ménages enquêtés dans les localités rurales

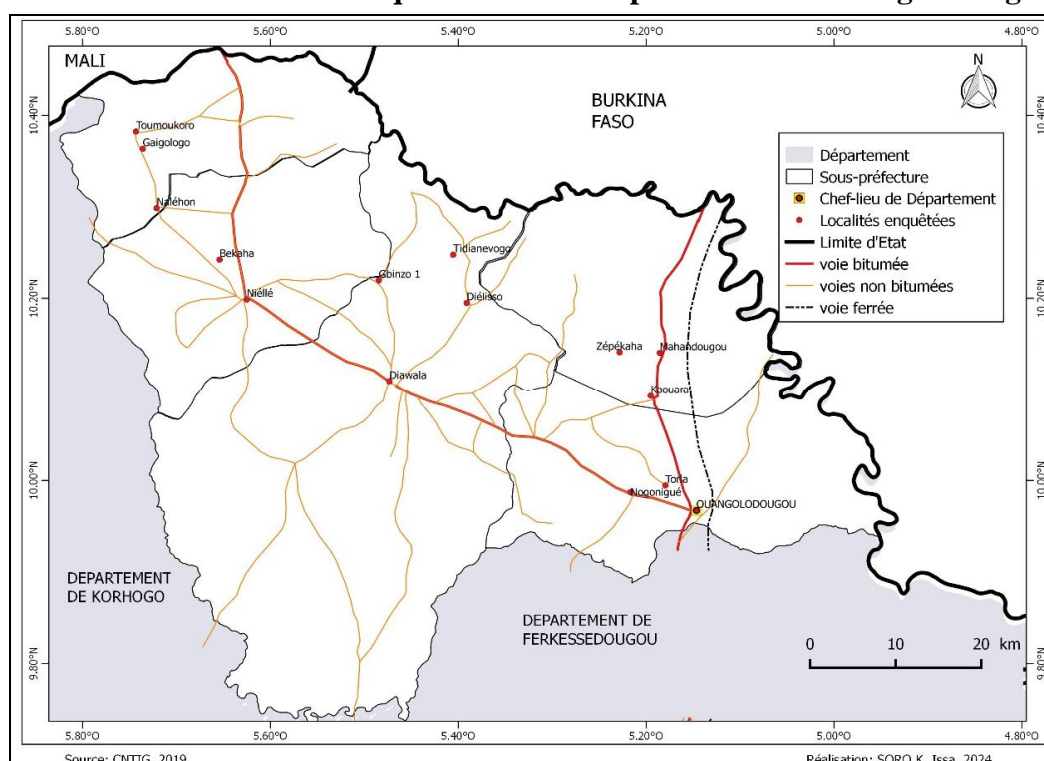
Localités	Effectifs de ménages	Taille de l'échantillon	Localités	Effectifs de ménages	Taille de l'échantillon
Ouangolo	536	53	Kaouara	284	28
Nioronigué 2	115	11	Manhandougou	76	7
Torla	355	35	Zepekaha	38	3
Diawala	253	25	Niellé	195	19
Djélisso	101	10	Bekaha	39	4
Tidianevogo	32	3	Gbinzo 1	118	11
Toumoukoro	644	64	Galgologo	28	2
Naleho	104	10	Pogo	512	51
Total		211	Total		125

Source : INS, RGPH, 2021.

Le logiciel sphinx plus² (v5) a servi à faire le dépouillement et produire les résultats de l'enquête. Pour ce qui est de la réalisation des figures, le tableur EXCEL 2016 a été utilisé.

Le logiciel QGIS 2.8.2 a permis de faire le traitement cartographique. La carte n°1 présente les différentes localités enquêtées.

Carte n°1 : Localités enquêtées dans le département de Ouangolodougou



2. Résultats

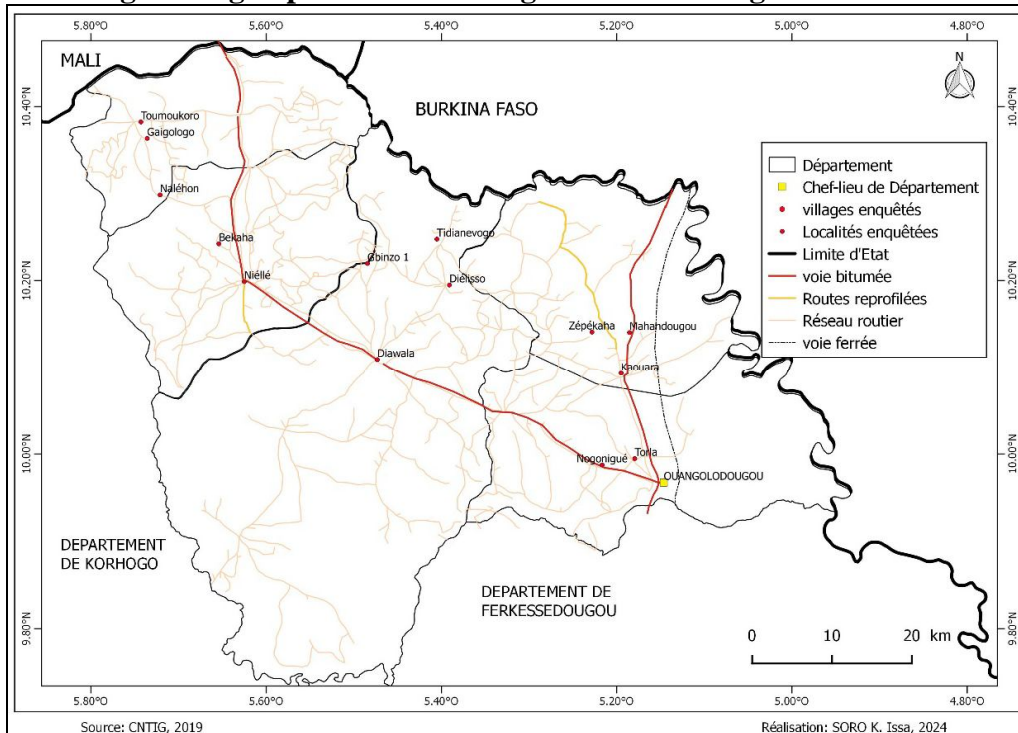
2.1. Les différents projets de développement réalisés par le conseil régional en milieu rural du département de Ouangolodougou

De nombreux projets ont été réalisés dans le milieu rural du département de Ouangolodougou par le conseil régional. Ces projets réalisés concernent surtout les routes, l'électricité, l'hydraulique, l'économie, l'éducation et la santé.

2.1.1. Un milieu rural insuffisamment impacté par le reprofilage des voies dans le département de Ouangolodougou

Le réseau routier de la région est en majorité composé de routes bitumées, de voies reprofilées lourde et de pistes. Ce réseau routier a une longueur totale de 3.213 km et est à 60% composé de pistes mal entretenues et de quelques voies reprofilées par le conseil régional. Cela est perçu à travers la carte n°2.

Carte n°2 : Répartition des projets routiers réalisés dans le département de Ouangolodougou par le Conseil Régional du Tchologo de 2013 à 2019



Sur les douze (12) projets réalisés dans ce domaine au cours de la période de 2013 à 2023, l'étude révèle que le département de Ouangolodougou totalise trois (3) projets réalisés avec le reprofilage lourd et traitement de points critiques. Sur ces trois (3) projets, l'espace rural, du département n'a bénéficié que de reprofilage et la construction de dalot sur l'axe Niellé-Niangbarasso-Katonon et le reprofilage lourd avec traitement des points critiques de 21 km de piste sur l'axe Mahandougou-Kadarvogo. Pour la réalisation de ces deux projets en milieu rural, le conseil régional a dépensé la somme de 109 049 700 F CFA.

2.1.2. Des investissements dans l'électrification rurale insuffisants

Sur sept (7) projets d'électrification réalisés dans la région, deux (2) ont été effectués en milieu rural dans les départements de Ouangolodougou. Ainsi, le conseil régional a réalisé le raccordement du village de Kafongo au réseau électrique pour une somme de 167 510 000 F CFA. Dans ce département, c'est au total 38 villages qui attendent de bénéficier de l'électrification rurale sur les 70 villages, soit 54,28% des localités. Aussi, huit (8) villages attendent de bénéficier de l'extension du réseau électrique.

En attendant, les habitants de plusieurs villages utilisent l'énergie solaire pour s'éclairer. C'est l'exemple des populations du gros village de Pogo peuplé de 7 774 habitants.

2.1.3. Les réalisations du conseil régional au niveau de l'hydraulique villageoise dans le département de Ouangolodougou.

A partir du Plan Stratégique de Développement Local (PSDL) mis en place en 2014, des localités ont bénéficié de projets d'hydraulique villageoise Améliorée (HVA). Au total, sur les soixante-dix (70) villages du département, c'est seulement 26 qui ont bénéficié des HVA en 2023, soit 37,14% des villages en milieu rural. Aussi, dans le milieu rural de ce département, 10 pompes hydrauliques ont été réhabilités dans plusieurs villages dont Kadarvogo, Katierkpon, Korokara, Fondonivogo, Kassérégué, Niangbarasso, Tiogo, Kabogo, Plouhouo et Diarratiévogo, à hauteur de 5 000 000 de F CFA. Ainsi, plus de la moitié des villages du département (44), soit 62,85% ne disposent pas encore des HVA. Les populations de ces localités s'approvisionnent grâce aux pompes villageoises qui sont régulièrement en panne du fait de l'augmentation sans cesse des populations dans les villages.

2.1.4. La contribution du conseil régional au niveau de l'équipement des services économiques dans le département

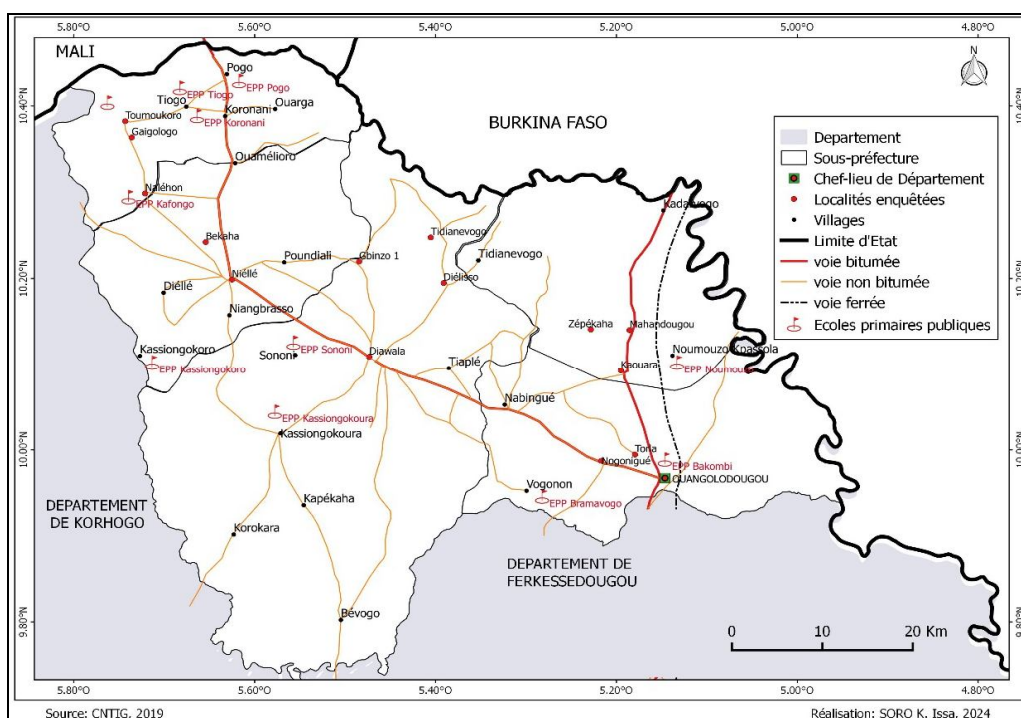
Au niveau de l'équipement des services économiques, l'agriculture est l'activité la

mieux encadrée puisqu'elle emploie plus de personnes dont 96 478 agriculteurs (INS, 2021) dans l'espace rural de ce département. Ainsi, le conseil régional a doté des coopératives de femmes en matériels agricoles. Il a également fait don de plusieurs moteurs de broyeuses à Ouangolodougou afin de booster la transformation des produits agricoles au niveau des associations agricoles féminines. De plus, le conseil régional du Tchologo a aménagé une retenue d'eau pour la pratique de la riziculture à Mabiandougou permettant ainsi d'exploiter 608,13 hectares de bas-fond. Mais en période de saison sèche, ces bas-fonds sont difficilement exploitables du fait de la baisse importante de la retenue d'eau.

2.1.5. Les écoles primaires et secondaires insuffisantes pour des effectifs scolaires sans cesse croissants en milieu rural du département de Ouangolodougou

Au niveau du primaire les effectifs des élèves ne cessent de s'augmenter. Cela laisse apparaître un besoin énorme en infrastructures scolaires. La carte n°3 montre les écoles primaires construites dans les villages du département.

Carte n°3 : Localisation des écoles primaires publiques construites par le conseil régional du Tchologo de 2014 à 2023



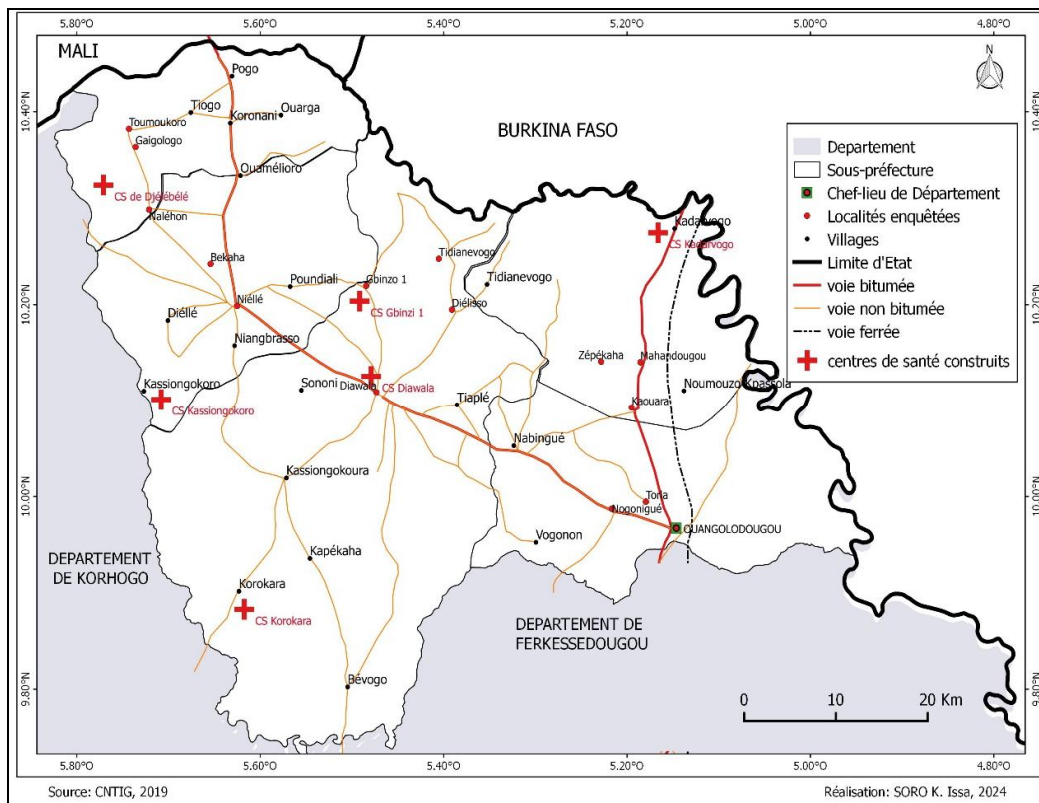
Au niveau du primaire, sur la période de 2014 à 2023, 27,93% de ces infrastructures sont réalisées dans l'espace rural du département de Ouangolodougou, pour 31 228 élèves. C'est dire que la grande partie des réalisations du conseil régional au niveau du primaire ne profitent pas à 57% des populations rurales car les plus grands effectifs d'élèves sont concentrés dans ce département. Cependant, plus de 62 écoles primaires ont été réhabilitées dans ce département. Aussi, 50 latrines scolaires et 65 cantines construites par le conseil régional sont insuffisantes pour les élèves dont les effectifs s'augmentent chaque année dans cet espace.

Dans le secondaire, les projets réalisés par le conseil régional sont insuffisants pour les nombreux élèves en milieu rural. Le département de Ouangolodougou n'a bénéficié seulement que de deux établissements secondaires construits en plus d'un centre de formation professionnel.

2.1.6. Les projets réalisés par le conseil régional en milieu rural au niveau sanitaire dans le département

Pour faire face à la santé des populations rurales, des centres de santé ont été construits par le conseil régional. La carte n°4 présente ces différentes réalisations.

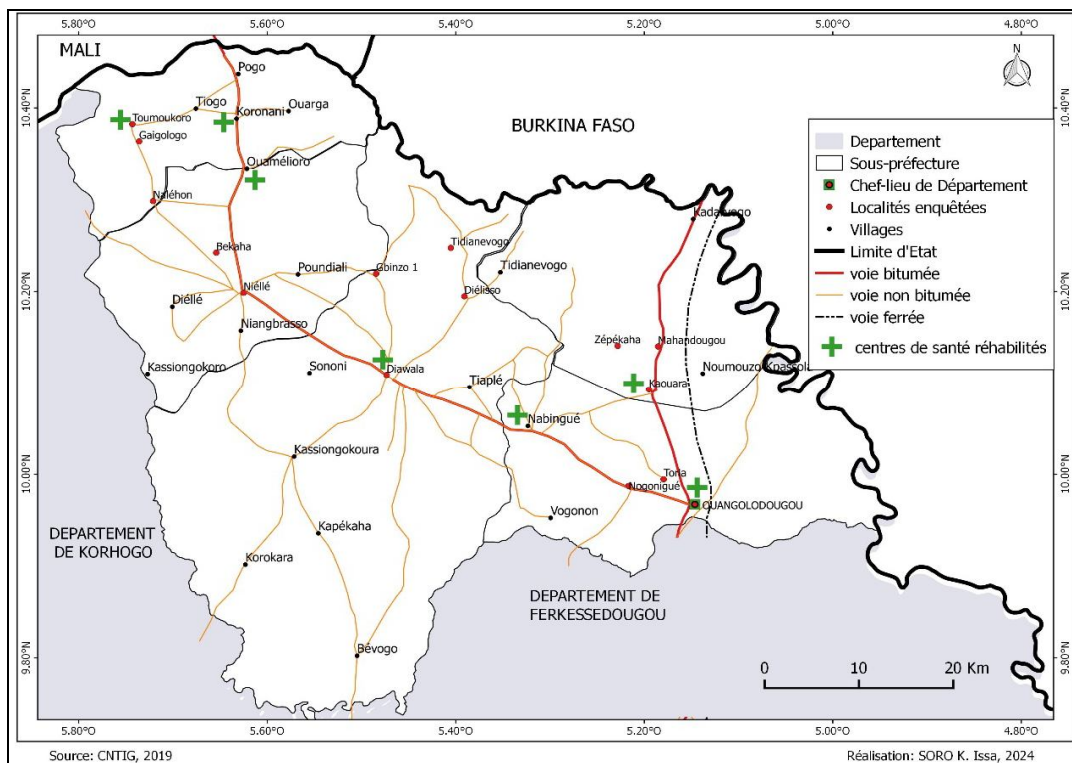
Carte n°4 : Répartition des centres de santé construits dans le département de Ouangolodougou par le conseil régional du Tchologo entre 2014 et 2023



Il ressort de l'analyse de la carte n°4 que le conseil régional a construit onze (11) Centres de Santé Ruraux (CSR) entre 2014 et 2023 dont six (6) dans l'espace rural du département de Ouangolodougou. A ce niveau, la priorité est mise sur les départements les plus densément peuplés dont celui de Ouangolodougou. En outre, le conseil

régional a entrepris la construction de la clôture du CSU de Diawala qui est beaucoup fréquenté par les populations rurales de cette Sous-préfecture pour un montant de 44 976 134 F CFA. Aussi, pour plus rapprocher les infrastructures sanitaires des populations rurales, des centres de santé ruraux ont été réhabilités. Cela est présenté par la carte n°5.

Carte n°5 : La répartition spatiale des centres de santé réhabilités par le Conseil Régional de 2013 à 2019



La carte n°5 montre une répartition spatiale inégale des centres de santé réhabilités en milieu rural. Plus de la moitié (53,84%) de ces infrastructures sanitaires sont réparties entre six (6) localités rurales dans le département de Ouangolodougou. En effet, la forte densité de la population du département de Ouangolodougou, soit 54,16 habitants/km² fait que cette entité déconcentrée dispose de plus de centres de santé par rapport aux autres départements de la région. La répartition des centres de santé en milieu rural de la région est aussi influencée par les objectifs politiques des autorités de la période de l'étude. En plus de ces réalisations, les centres de santé des villages de Gbinzo 1 et de Kassiongokoro ont été ravitaillés en matériel médical.

2.2. Les impacts des réalisations du conseil régional sur le développement du milieu rural du département de Ouangolodougou

Le réseau routier reprofilé, les centres de santé et les écoles construites au primaire comme au secondaire sont insuffisants pour impacter positivement le développement du milieu rural du département de Ouangolodougou. Telle est également la même situation au niveau de l'agriculture qui domine l'économie locale.

2.2.1. Les conséquences de l'insuffisance du réseau routier réhabilité sur les activités économiques des populations du milieu rural

Malgré le reprofilage lourd et le traitement de points critiques de 21 km de pistes avec pose de dalots dans le département de Ouangolodougou, la quasi-impraticabilité des axes non bitumés du milieu rural surtout en saison pluvieuse provoque l'enclavement des villages. Cela constitue un frein pour l'évacuation des produits agricoles et aussi des malades pour les cas de maladies nécessitant des soins dans les centres de santé urbains. Aussi, la route internationale du pays qui traverse le département en direction du Mali est en très mauvais état malgré son entretien après la crise de 2002 à 2011. La chaussée est presque inexistante à certains endroits et plusieurs ouvrages de franchissement ne sont plus fonctionnels. Cela accentue l'enclavement des populations des villages et des campements. Ainsi, certaines des populations frontalières autour de Pogo qui fréquentaient les centres de santé du Mali avant la guerre dans ce pays continuent à le faire du fait de l'impraticabilité des voies rurales.

2.2.2. Des besoins de plus en plus énormes au niveau des infrastructures scolaires en milieu rural du département

Au niveau du secondaire, la norme fixée par l'UNESCO (2013, p. 9) qui recommande comme seuil maximum 40 élèves par enseignant dans le primaire et à 32 élèves par enseignant dans un premier cycle du secondaire est dépassée dans tout le département en général et particulièrement en milieu rural.

En effet, il ressort des résultats de l'enquête que c'est en général 61 élèves par salles de classe dans le département de Ouangolodougou. Selon les résultats de l'Inspection de l'Enseignement Primaire et Préscolaire (IEPP) de Ouangolodougou, les effectifs sont de 44 élèves par salle de classe et par enseignant au primaire en milieu rural. Ces effectifs dépassent légèrement la norme fixée par l'UNESCO. Cependant, les réalisations du conseil régional dans la Sous-préfecture de Diawala ont permis de réduire les effectifs par salle de classe dans le milieu rural. Ils sont de 37 élèves par salles de classe et ces résultats sont en phase avec les exigences internationales. Aussi, la construction des salles de classes au secondaire par le conseil régional ne permet pas de satisfaire le plus grand nombre de ceux qui sont dans le besoin. Les salles de classes sont en général occupées par 76 élèves, mais ces effectifs connaissent de plus en plus une baisse et sont dans l'ordre de 49 élèves par salles de classe depuis le début de l'année scolaire 2023-2024. Cela est dû à la construction de collèges de proximité dans certains gros villages du département.

2.2.3. Des normes de couvertures sanitaires non atteintes dans le milieu rural du département et leurs conséquences

Selon les normes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), il faut 10 000 habitants

pour un centre de santé rural RASS (2019, p. 42). Cette norme n'est pas atteinte dans 59 villages.

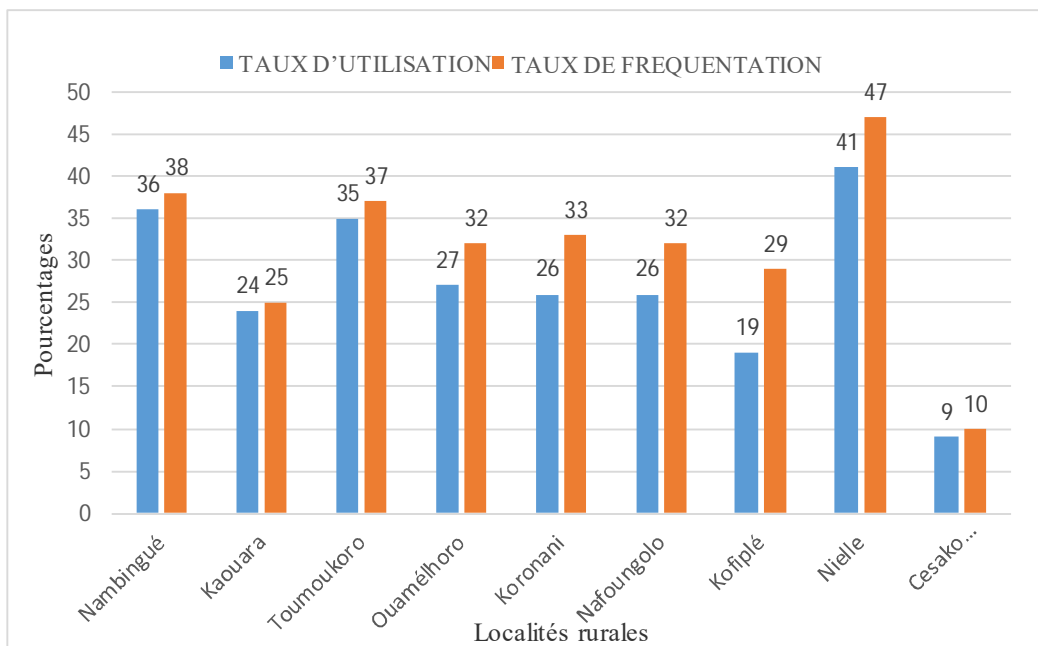
2.2.3.1. Un niveau de couverture sanitaire de plus de 15 km de plus en plus dégradé en milieu rural

L'insuffisance des réalisations sanitaires du conseil régional dans l'espace rural du département de Ouangolodougou fait que certaines populations rurales parcourent de longues distances pour se soigner. En effet, à l'échelle du département, le niveau de couverture sanitaire dans un périmètre de plus de 15 km en milieu rural s'est dégradé dans le département de Ouangolodougou. La proportion de population rurale à plus de 15 km est passée de 18% à 31%. Cela est dû au fait que les investissements sanitaires réalisés par le conseil régional n'ont pas suivi le rythme de croissance de la population dans ce département densément peuplé par rapport aux deux autres départements de la région. Face à cette situation, des populations rurales choisissent de se soigner à partir de la pharmacopée traditionnelle. Mais ces populations sont vulnérables face aux limites de ce mode de soin dans certains cas de maladies.

2.2.3.2. Des taux d'utilisation et de fréquentation des centres de santé ruraux faibles

Les populations rurales du département de Ouangolodougou sont confrontées à une insuffisance de centres de santé ruraux, mais également à un faible équipement en médicaments de ceux qui existent. De plus, les centres de santé qui existent ne sont pas suffisamment équipés pour traiter certains cas graves de maladies. Cela influence les taux d'utilisation et de fréquentation des centres de santé. La figure n°1 présente les faibles taux d'utilisation et de fréquentation des centres de santé.

Figure n°1 : Les taux d'utilisation et de fréquentation des centres de santé par les populations rurales



Source : Sur la base des données de la Direction Départementale de santé de Ferké et Ouangolo, 2023.

Selon la figure n°1, les taux de fréquentation sont supérieurs aux taux d'utilisation. L'ensemble de ces taux reste faible et n'atteint pas 50% d'utilisation et de fréquentation, et cela dans toutes les localités rurales enquêtées. Ces faiblesses constatées sont dues à l'éloignement de certains villages des centres de santé mieux équipés, mais aussi au manque de moyens financiers et aux vieilles habitudes traditionnelles liées à la pratique de la pharmacopée traditionnelle dans les villages. Cela favorise la persistance de certaines maladies dont la fièvre typhoïde, le paludisme, des Infections Respiratoires Aigües (IRA), les diarrhées aigües, des cas d'anémie et de malnutrition, des difficultés d'accouchement et de soins infantiles.

2.3. Les perspectives pour un développement durable du milieu rural de Ouangolodougou

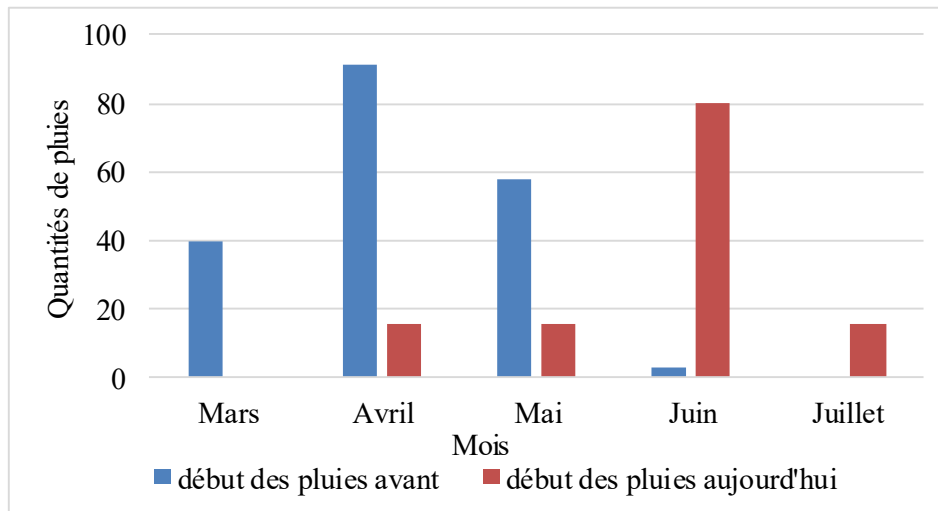
Pour parvenir à satisfaire les besoins des populations du milieu rural dans ce département, plusieurs orientations sont envisagées par les populations locales au niveau de l'agriculture, dans l'éducation, la santé et la cohésion sociale.

2.3.1. Une économie locale basée sur l'agriculture à mieux encadrer

Le milieu rural du département de Ouangolodougou est dominé par l'agriculture

avec 96.478 personnes (INS, 2021) qui exercent dans ce milieu. C'est dire que l'économie de ce département repose en grande partie sur le secteur primaire. Ainsi, l'agriculture a besoin d'être modernisée à travers la mécanisation de celle-ci pour augmenter les rendements des producteurs d'après les paysans. A cet effet, les résultats des enquêtes confirment que 61% de ces agriculteurs sont dans le besoin de l'installation d'unités de transformation des principales cultures de rente telles que la mangue, l'anacarde et des cultures de cueillette dont le néré et le karité.

Aussi, dans ce département, il existe 608,13 ha de bas-fonds exploitables pour un total d'exploitants de 2 377 personnes. C'est dire que ce potentiel agricole peut être rentable s'il est mis en valeur par les autorités locales. Dans ce département, les paysans disent être désorientés quant à la période de début des saisons pluvieuses. Le conseil régional envisage les sensibiliser sur les changements climatiques qui influencent négativement leurs rendements. Le décalage de ce phénomène entre les années 1990 et ces dernières années est perçu à travers la figure n°2.

Figure n°2 : Le début de la saison des pluies avant et de nos jours selon les paysans

Source : SORO K. Issa, d'après les données de la station de Ferkessédougou, 2023.

A partir de la figure n°2, il ressort que 40% des populations situent la période de pluies en mars et 91% disent en avril. Si certains de ces habitants situaient le début des pluies à mi-mars dans les années 1990, la figure n°2 montre un décalage d'un mois, c'est-à-dire de mars à avril de nos jours selon les résultats des enquêtes. Ces modifications climatiques ne sont pas sans effet sur les habitudes des populations qui sont en général illettrés. Le plus souvent ceux-ci débutent tardivement la mise en valeur des terres, ce qui a un impact négatif sur les rendements en fin de saison des cultures. L'organisation de séances de sensibilisation par les agents de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) serait utile pour les paysans.

Au niveau de l'industrie, seulement 2 470 personnes sont employées dans ce domaine. C'est dire que ce secteur est très faiblement mis en valeur. Ainsi, 65% des personnes interrogées souhaitent que le département bénéficie d'usines d'extraction et de vente de gravier et de sable, alors que 70% sont favorables à la réhabilitation de l'usine d'égrenage de coton à Ouangolodougou et la construction d'une autre à Niellé.

2.3.2. Des besoins de plus en plus nécessaires au niveau des infrastructures en milieu rural

Les populations rurales seront plus proches des centres de santé si les pistes et quelques grandes voies de leurs localités bénéficient du reprofilage lourd selon les résultats de l'enquête. Au niveau de l'électrification et de

l'adduction des villages à l'hydraulique villageoise, des projets étatiques ont raccordé beaucoup de villages à l'électricité. Au niveau de l'hydraulique villageoise, les besoins sont estimés à 16 Hydrauliques Villageoises Améliorées (HVA), soit 32% de réalisation en HVA. Selon les populations locales, des efforts ont également été faits dans ce domaine par la mise en œuvre d'un projet étatique, équipant ainsi plusieurs villages en HVA. Cependant, il existe encore de nombreux villages non encore équipés en HVA et qui s'approvisionnent à partir des pompes villageoises.

2.3.3. Des besoins scolaires et sanitaires en hausse

Au niveau de l'éducation scolaire en milieu rural dans ce département, les chiffres de l'IEPP de Ouangolodougou montrent que ces effectifs dépassent la norme fixée par l'UNESCO (2013, p. 9) qui recommande comme seuil maximum 40 élèves par enseignant dans le primaire et à 32 élèves par enseignant dans un premier cycle du secondaire. Dans cette IEPP, les effectifs sont par ordre 43 et 44 élèves par enseignant et par salle de classe. Les villages ont besoin de salles de classes. Ce constat est le même au niveau du secondaire car les élèves sont en général à 61 par salles de classes au lieu de 40 selon l'UNESCO. Aussi, les écoles rurales du département sont dans le besoin de réhabilitation des écoles vétustes et des logements des maitres, de cantines scolaires,

de latrines et bien d'autres infrastructures scolaires selon les habitants. Le milieu rural du département doit être doté de plus de

centres de santé tel que celui de Kadarvogo montré par la photo n°1.

Photo n°1 : Centre de santé de Kadarvogo en 2024



Source : SORO K. I., Prise de vue en février 2024.

Dans le domaine de la santé, 31% des populations rurales vivent encore à plus de 15 km des centres de santé ruraux malgré les réalisations du conseil régional dans ce domaine. C'est dire que les investissements sanitaires en milieu rural de ce département restent insuffisants pour satisfaire les populations. Aussi, 49% des personnes enquêtées affirment que les centres de santé existants sont mal équipés, alors que 28% affirment que ceux qui existent déjà sont en mauvais état ou sont devenus insuffisants à cause de la croissance sans cesse des populations rurales. De ce fait, les centres de santé ruraux ont besoin de médicaments et de la construction de maternités car il existe encore 14% de femmes qui accouchent à domicile malgré les investissements du conseil régional dans ce domaine. L'insuffisance des maternités, l'éloignement de centres de santé mieux équipés et le manque de moyens financiers font que 60% de femmes enceintes abandonnent les consultations prénatales au-delà de la 4^{ème} visite selon les résultats des enquêtes.

2.3.4. Une cohésion sociale nécessaire en milieu rural dans le département

Les conflits les plus récurrents opposent les agriculteurs aux éleveurs autour des points d'eau et des espaces agricoles. Des conflits fonciers existent entre les localités de Diawala et Niellé selon l'enquête et aussi des conflits de succession dans certaines chefferies ont été

signalés par les populations locales. La gestion des points d'eau, surtout en période de saison sèche abouti le plus souvent sur des conflits entre éleveurs et agriculteurs ou entre orpailleurs clandestins et agriculteurs. L'étude révèle que les conflits se règlent le plus souvent grâce à l'intervention des autorités administratives, traditionnelles et des guides religieux à travers des mécanismes d'expression de solidarité et des structures d'écoutes. Les populations rurales souhaitent à 70% selon l'enquête que les autorités locales s'impliquent de plus en plus dans le règlement de ces conflits en mettant l'accent sur la sensibilisation de la jeunesse.

3. Discussion

3.1. La faiblesse des projets de développement réalisés par le conseil régional du Tchologo dans l'espace rural du département de Ouangolodougou.

Les résultats issus de cette contribution scientifique révèlent que les réalisations du conseil régional du Tchologo sont énormes mais restent faibles pour propulser le développement durable en milieu rural du département de Ouangolodougou. Dans ce département, il existe par exemple un seul hôpital général pour 344 317 habitants alors que les normes de l'OMS se fixent à un (1) hôpital général pour 150 000 habitants (RASS, 2019, p. 42). Ces résultats concordent avec ceux de plusieurs autres études comme

celle de A. C. Tchinkoun *et al* (2021, p. 190) où il existe 331 697 habitants pour un (1) hôpital de zone dans la zone sanitaire de Ouidah/Kpomasse/Tori-Bossito au Bénin. Selon leurs résultats, il devait avoir deux (2) hôpitaux de zone dans cette zone. Tel est également le cas dans le département de Ouangolodougou. De plus, selon leurs résultats, la fréquentation des centres de santé dépend surtout de la praticabilité des voies d'accès.

Le faible investissement du conseil régional du Tchologo au niveau des pistes et voies non bitumées qui sont pour la plupart très dégradées en milieu rural diminue la fréquentation des hôpitaux mieux équipés. Cette insuffisance d'investissement a également été constatée par B. Yéo et N. S. Bohoussou (2017, p.58) dans la commune rurale de Bouaké où, quel que soit le domaine des équipements et des infrastructures de base, l'action de la municipalité est peu perceptible dans les villages. Selon leurs résultats, les villages de cette commune rurale sont marginalisés avec seulement 7,95% comme taux d'investissement dans l'espace rural. Les résultats de l'étude de T. Y-C. N'tchuvi et J. Aloko-N'guessan (2018, p. 298) effectuée sur le département d'Agboville ont abouti aux mêmes résultats. Selon ces auteurs, les actions de développement réalisées par les acteurs locaux dans divers domaines socioéconomiques sont insuffisantes. Dans leur étude, les auteurs affirment que cette insuffisance est liée à la faiblesse des ressources financières notamment l'étroitesse des dotations budgétaires annuelles et les fonds investis par habitant et par an. Pour ces auteurs, la faiblesse des budgets d'investissement est liée en partie à l'étroitesse des ressources propres locales.

Cependant, la question de développement au niveau départemental a été abordée autrement au Sénégal dans une étude réalisée par Y. Sané (2016, p. 26) qui relève qu'en 2013 la région n'a jamais pu ou su jouer pleinement son rôle de promouvoir le développement économique, éducatif, social, sanitaire, culturel et scientifique dans la réalisation des plans régionaux de développement et l'organisation de l'aménagement de son

territoire. De plus, son budget est essentiellement absorbé par le fonctionnement au détriment des investissements. Selon l'auteur, l'État a choisi d'ériger le département en collectivité locale afin de mieux appliquer le développement local durable. Il s'agit à travers cette réforme de rapprocher plus les élus et l'action publique des populations au niveau local. En Côte d'Ivoire et particulièrement dans la région du Tchologo, la décentralisation se base sur la région pour viser le développement local. Cela fait que dans les régions les plus vastes comme celle du Tchologo, les populations rurales se sentent abandonnées par les actions publiques locales.

3.2. Les conséquences de la faiblesse des projets de développement du conseil régional sur les populations rurales du département de Ouangolodougou

L'étude fait également ressortir que la faiblesse des investissements du conseil régional du Tchologo dans le département de Ouangolodougou laisse apparaître des impacts sur les populations du milieu rural de ce département. Le faible reprofilage des routes constaté dans ce département empêche les populations du milieu rural d'accéder rapidement aux centres de santé mieux équipés en milieu urbain. Ces résultats ont aussi été les mêmes pour le cas de l'étude réalisée par V. Y. Kramo (2020, p. 229) à Gagnoa où l'inexistence de voies transversales intensifie l'insécurité sanitaire des populations localisées à l'arrière-pays du chef-lieu de la sous-préfecture de Sérhio. L'insuffisance d'investissement est aussi évoquée dans le cas d'une étude réalisée par A. A. Adomon (2015, p. 244) dans la commune d'Alépé où il a été constaté que les investissements communaux étaient concentrés dans la partie urbaine de la commune alors qu'ils sont en nombre insuffisant dans les zones rurales. Selon l'auteur, les populations des zones rurales se sentant délaissées pratiquent un exode rural interne.

3.3. Les perspectives de développement durable

Afin de parvenir au développement local durable du milieu rural de ce département, la présente étude propose comme solution de mieux soutenir le secteur agricole, d'investir plus dans l'éducation et la santé et d'instaurer une meilleure cohésion sociale. Par contre, D. Ridoret (2015, p. 19), après une étude sur l'investissement des collectivités territoriales, est parvenu à la solution que l'essentiel à prendre en compte est de définir une orientation stratégique et de programmer la réalisation des investissements à l'échelon local. Pour lui, cela va impliquer une capacité d'évaluation des travaux de rénovation et la transformation à réaliser sur un patrimoine que l'on connaît et dont on connaît l'état. Il s'agira de mettre en place un inventaire permanent du patrimoine complet des actifs de la collectivité locale rurale.

Conclusion

Le conseil régional du Tchologo a énormément investi dans les projets de développement de la région et particulièrement dans le milieu rural malgré ses ressources financières insuffisantes. Les nombreuses réalisations se situent aussi bien au niveau des équipements, des infrastructures socioéconomiques que de la promotion sociale dans toute la région. Cependant, si les effets de ces réalisations sont ressentis en milieu urbain, les zones rurales restent encore faiblement impactées par celles-ci. Ainsi, les populations en milieu rural du département de Ouangolodougou rencontrent encore beaucoup de difficultés à divers niveaux dont l'éducation, la santé, les voies de communication rurales et au niveau de la cohésion sociale. Vue l'étendue du département, la politique de développement local durable envisagée par le conseil régional devra être plus proche des populations rurales.

Références Bibliographiques

ADOMON Abodou Athanase, 2015, *Bilan de la décentralisation en Côte d'Ivoire : cas des communes d'Alépé, de Taabo et de Yopougon*, Thèse Unique de Doctorat, Institut de Géographie Tropicale, Université Félix

Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire, 343 p.

BNETD, 2015, *conseil régional du Tchologo, étude de faisabilité du programme local de développement rural de la région du Tchologo, bilan diagnostic, Rapport final principal, Version 00*, 128 p.

GAMBINO Mélanie, 2010, *Politiques d'aménagement du territoire, (Fiche-variable), agriculture énergie 2030, centre d'études et de prospective- service de la statistique et de la prospective*, Paris, p. 1-7.

KRAMO Yao Valère, 2020, « Accessibilité géographique aux structures sanitaires et stratégies de résilience en milieu rural dans le département de Gagnoa en Côte d'Ivoire », In : *J_GRAD, Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement*, n°01, vol 2, Université d'Abomey-Calavi, Bénin, p. 222-235.

Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP), 2019, *Rapport Annuel sur la Situation Sanitaire (RASS) 2018*, 407 p.

N'TCHUVI TANOY YVES-Cyrille et ALOKO-N'GUESSAN Jérôme, 2018, « Analyse de La contribution des collectivités territoriales au développement local en Côte d'Ivoire : cas du département d'Agboville », In : *European Scientific Journal (ESJ)*, Edition Vol.14, N°32, p. 286-305.

RIDORET Didier, 2015, *Encourager l'investissement public des collectivités territoriales*, journal officiel de la République Française, Paris Cedex, France, 44 p.

SANÉ Youssouph, 2016, « La décentralisation au Sénégal, ou comment réformer pour mieux maintenir le statu quo », In : *Cybergeo, European Journal of Geography* [Online], Space, Society, Territory, n° 796, URL : <http://journals.openedition.org/cybergeo/27845>, consulté le 26 avril 2024.

TCHINKOUN Ayathe Carine, AZONHE Hervé Thierry, DAKO Kpacha Sabine et HOUNKPONOU Prince Edouard, 2021, « Contraintes d'accès aux soins de santé Face à la croissance démographique de la zone sanitaire Ouidah/Kpomasse/Tori-Bossito »,

In : *European Scientific Journal*, ESJ, Vol 17, N°36, p. 183-202.

TRAORE Brahim, 2010, *Processus de décentralisation en Côte d'Ivoire : quelles stratégies de planification des activités des Conseils Généraux pour un développement participatif réussi ? cas du Conseil Général Boundiali en Côte d'Ivoire*, Mémoire de Master, Centre d'études financières

économiques, Agence française de développement, Paris, France, 262 p.

YEO Bêh et BOHOUSSOU Nguessan Séraphin, 2017, « Les impacts de la décentralisation sur l'espace rural de la commune de Bouaké », In : *RIGES*, Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes, Numéro 1, UAO, Bouaké, Côte d'Ivoire, p. 48-65.